



## BULLETIN DE SESSION

Mars 2022

### ÉDITORIAL

#### BIENVENUE AU PALAIS FEDERAL

Mesdames et Messieurs,

La normalité revient tout en douceur, après un long deuxième « hiver Corona ». La session de décembre a déjà été l'occasion pour nous d'avoir des échanges personnels avec vous et de tenir des réunions au Palais fédéral. Les échanges d'intérêts ont ainsi gagné en qualité. Nous nous réjouissons de pouvoir vous saluer et vous accueillir à nouveau à Berne lors de la prochaine session de printemps.

Nous pouvons vous assurer d'une chose : les lobbyistes professionnels organisés au sein de la SSPA pèsent soigneusement le pour et le contre avant de se présenter devant vous au Palais fédéral. Nous utilisons tous les moyens de communication modernes pour ménager au mieux votre agenda chargé. Nous savons également quand un entretien personnel est indiqué à l'occasion d'une brève rencontre dans la salle des pas perdus ou

dans l'antichambre du Conseil des Etats. Le lobbying professionnel suit des règles et des principes clairs – que nous respectons à tout moment conformément au code de déontologie de la SSPA :

<https://www.public-affairs.ch/fr/commission-de-deontologie/code-de-deontologie>

Vous trouverez ci-dessous nos réflexions sur les thèmes milice, transparence et corruption – ainsi que sur les interventions et les notations correspondantes.

Nous vous souhaitons un bon début de session de printemps 2022.

Votre SSPA

Reto Wiesli  
Président

Bettina Mutter  
Vice-présidente

Valérie Bourdin  
Membre du comité

Jean-Christophe Britt  
Membre du comité

Patrick Eperon  
Membre du comité

Christophe Hans  
Membre du comité

## Un pas longtemps attendu vers la transparence totale des votes au Conseil des Etats

A la mi-décembre, le Conseil des Etats a franchi une étape très importante qui réjouit la SSPA et ses membres : le règlement du Conseil des Etats (RCE) doit être adapté de sorte que les listes nominatives de tous les votes du Conseil soient à l'avenir publiées. Il a fallu plusieurs tentatives par le biais d'initiatives parlementaires pour y parvenir.

<https://www.fedlex.admin.ch/eli/fga/2021/2696/fr>

Jusqu'à présent, le Conseil des Etats a publié dans un premier temps uniquement les données relatives aux votes finaux et globaux – mais pas le « reste » qui les précède et qui est central. Or, les votes individuels lors de l'examen détaillé d'un projet de loi sont au moins aussi importants pour le public ; de plus, il n'y a pas de votes globaux ou finaux sur de nombreux objets de délibération : ce sont justement les votes sur des interventions ou sur l'examen préalable d'initiatives parlementaires ou d'initiatives cantonales qui sont d'un grand intérêt pour la société civile. La transparence qui doit maintenant être instaurée suit également une recommandation du Groupe d'Etats contre la Corruption (GRECO) du Conseil de l'Europe. Dans son « Rapport d'évaluation de la Suisse », publié le 15 mars 2017, le GRECO recommande diverses mesures pour améliorer la transparence des travaux du Parlement. Il est notamment recommandé « d'examiner une augmentation de la transparence pour [...] les votes au Conseil des Etats ».

## Créer la transparence et protéger le système de milice

La SSPA poursuit les discussions concernant l'initiative parlementaire 19.414 « Interdiction d'accepter des mandats rémunérés en relation avec la participation à des commissions parlementaires » (cf. lettre de la session de décembre 2021). En décembre 2021, le Conseil des Etats a approuvé une motion d'ordre émanant du Centre. Il s'agit, selon l'exposé des motifs, « d'une question centrale et importante » et que le Conseil devrait prendre « le temps qu'il faut » au printemps pour mener cette discussion. Le Conseil des Etats est maintenant face à une décision fondamentale. L'organisation professionnelle des représentantes et représentants d'intérêts vous recommande de suivre votre Commission des institutions politiques du Conseil des Etats (CIP-E), qui a clairement rejeté le projet certes bien intentionné, mais mal conçu. L'lv. pa. « conduit

à une inégalité de traitement entre les membres du Conseil. De plus, elle pose trop de problèmes d'interprétation et d'application ».

On touche ainsi du doigt le problème central : dans un système de milice tel que celui de la Suisse, il se situe logiquement ailleurs – au niveau de la transparence. Les activités de lobbying doivent être présentées de manière transparente, de sorte que le public et les politiques eux-mêmes puissent les comprendre à tout moment. Mais le Conseil des Etats doit lui aussi reconnaître le principe : Il est dans la nature d'un parlement de milice que les intérêts démocratiquement légitimés de la société civile et de l'économie y soient également représentés par les élus – peu importe qu'ils le fassent à plein temps ou sur mandat.

## Indice de perception de la corruption de Transparency International

Transparency International (TI), organisation non gouvernementale (ONG) reconnue qui lutte contre la corruption dans le monde entier, publie chaque année son « indice de perception de la corruption ». <https://www.transparency.org/en/news/cpi-2021-highlights-insights>

L'indice est conçu sur une échelle de 0 à 100 ; les pays qui enregistrent un score supérieur à 80 sont considérés comme des précurseurs dans la lutte contre la corruption à l'échelle mondiale.

Fin 2021, TI a constaté que deux ans après le début de la pandémie COVID-19, le monde n'avait pas progressé dans la lutte contre la corruption. Concrètement, 131 pays n'auraient fait aucun progrès significatif dans la lutte contre la corruption au cours des dix dernières années ; en 2021, 27 pays auraient même atteint un « niveau historiquement bas » de leur score d'IP. Cette situation s'accompagne de nombreuses atteintes aux droits de l'homme et à la démocratie dans le monde.

Les résultats montrent également que les pays qui disposent de droits civils et de libertés politiques bien conçus et solides contrôlent généralement bien ou mieux la corruption. La Suisse, avec sa démocratie directe, fait partie de ces pays de tête : en effet, elle protège les droits fondamentaux et la liberté d'expression en cultivant sa démocratie directe.

Restent dans le top 10 mondial : le Danemark, la Finlande et la Nouvelle-Zélande (avec 88 points chacun), la Norvège (85), Singapour (85), la Suède (85), la Suisse (84), les Pays-Bas (82), le Luxembourg (81) et l'Allemagne (80).

## SSPA: Qui sommes-nous?

La SSPA est l'association professionnelle des représentants d'intérêts et des lobbyistes professionnels. En notre qualité d'unique organisation de ce type en Suisse, nous veillons à une autorégulation efficace: nous obligeons nos membres à être transparents en édictant des règles claires. Une réglementation officielle des accès fondée sur la transparence permettra de connaître les représentants d'intérêts qui accèdent au Palais fédéral et leurs mandats.



Illustration: Lakritza GmbH

Photo de la salle des pas perdus: Services du Parlement, 3003 Berne

## Nouveaux membres

(au 24.2.2022)

- Nicole Beutler, Les Tailleurs Communication
- Søren Henriksen, Etat de Genève
- Nadra Mao, SQS Association Suisse pour Systèmes de Qualité et de Management
- Stephan Kuster, Frontiers Media SA
- Patrick Matthey, Chancellerie d'Etat de Neuchâtel
- Roger Schaller, Cellnex Switzerland AG
- Lukas Schürch, axpo
- Michele Vono, Union des Banques Cantonales Suisses
- Daniel Widrig, Vifor Pharma Switzerland

Lien sur la liste de nos membres :

<https://www.public-affairs.ch/fr/a-propos-de-nous/membres>

## SSPA Assemblée générale 2022

**jeudi 8 mars 2022**

10h15 – 11h45

Hôtel Bellevue Palace, Berne

## Nos manifestations

### Manifestation de la session de printemps « Suisse – UE : sortons de l'impasse ! »

**jeudi 8 mars 2022**

12h30 – 14h30

Hôtel Bellevue Palace, Berne

Exposé introductif

#### **Patric Franzen, Secrétaire d'État adjoint, chef de la Division Europe, DFAE**

Lors de notre débat traditionnel de la session de printemps, la Société Suisse de Public Affairs (SSPA) fait appel à la participation de l'économie et de la société civile pour débattre de l'avenir de nos relations bilatérales avec l'Union européenne. Le thème est brûlant, car les uns comme les autres attendent un déblocage de la situation en 2022. Quelles sont les approches prometteuses ? Nos invités répondent à ces questions.

Table ronde avec:

- **Christoph Mäder**, Président Economiesuisse
- **Heinrich Fischer**, Président Comité de pilotage Boussole/Europe, Président du Conseil d'administration Hilti Group
- **Cécile Rivière**, Vice-présidente Think Tank Foraus

Moderation: **Markus Häfliger**,  
correspondant au Palais fédéral, Tamedia

**Inscription :**

<https://www.public-affairs.ch/fr/manifestations/manifestation-de-la-session-de-printemps-2022-suisse-ue-sortons-de-limpasse-2022-03>

## Save the date

### Manifestation de la session d'été 2022

jeudi 31. mai 2022, à partir de 17h00

« Après Expo 2020 Dubai :  
quelle plus-value pour la Suisse ? »

Avec l'ambassadeur Nicolas Bideau,  
directeur Présence Suisse

### Manifestation de la session d'automne 2022

jeudi 21. septembre 2022, à partir de 17h00

« La gare de Berne de demain »